

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil d'Administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2014 se réuniront en séance publique à la mairie d'Authezat, jeudi 29 octobre 2015 à 18 heures 30 conformément aux convocations du 22 octobre 2015.

Est inscrit à l'ordre du jour : Organisation Noël 2015 pour la Aînés ; Lieu d'info séniors – projet de partenariat CCAS/CLIC/Gergovie Val d'Allier ; Formation aux premiers secours par le SAJ (Secteur d'Animation Jeunes) – aide financière du CCAS ; questions diverses.

### **Séance du 29 octobre 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf octobre à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ROCHE, Président.

Date de la Convocation du Conseil d'Administration : 22 octobre 2015.

**Présents** : Mesdames Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ, Ornella MIMY, Valérie VESCHAMBRE, Odile LAUBY, Paulette VERT, Eliane BONNEVIAL.

**Excusé** : Monsieur André FEUNTEUN ;

**Absente** : Florence LEMAIRE ;

**Secrétaire de séance** : Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ.

**Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil d'Administration aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.**

#### **NOËL DES AINÉS 2015**

Madame Sylvie POUSSET propose de finaliser la commande des colis de Noël pour les Aînés soit :

- 21 colis simples d'un montant de 21,95 euros,
- 5 colis doubles d'un montant de 30,09 euros,
- 8 colis hébergement d'un montant de 19,72 euros,

qui seront commandés à la société Central Cash à Courpière.

Elle fait part que l'animateur «Fifi» de Corent interviendra lors de la prestation «Repas» prévue dimanche 31 janvier 2016, pour un montant de 250 euros, conformément au contrat accepté. Le restaurateur Julien CHAPUT de Sauxillanges adressera une proposition de menus.

#### **LIEU D'INFO SENIORS**

Madame Sylvie POUSSET présente la proposition de la commission des affaires sociales de la communauté de communes Gergovie Val d'Allier Communauté (GVAC), concernant la mise en place d'un plan d'action. Le projet est relatif à la création d'un annuaire des ressources du territoire, en matière de prise en charge des situations liées à la perte d'autonomie à l'échelle intercommunale.

L'objectif est :

- de créer un espace : lieu «Info Séniors» en liaison avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) ;
- de mettre à disposition un élu référent (un titulaire et un suppléant).

Sur proposition, Mesdames Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ et Ornella MIMY sont respectivement désignées titulaire et suppléante. Une formation d'une journée sera dispensée au niveau de communauté de commune.

Les noms des membres désignés seront communiqués à commission des affaires sociales placée auprès de GVAC.

#### **2015/004 - FORMATION PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1**

Madame Sylvie POUSSET fait part de la demande d'une éventuelle participation financière du CCAS pour une formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau

1) en direction des jeunes adhérents au SAJ (Secteur Animation Jeunesse du la Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier Communauté). Elle précise que le montant de la formation s'élève à 50 euros par personne et que SAJ finance 15 euros par jeune et assure le transport vers le lieu de formation.

A l'unanimité, le conseil d'administration décide la participation du CCAS, d'un montant de 10 euros par jeune Authezatois qui s'inscrit à cette formation, sur la base du volontariat.


Délibération : publiée et/ou affichée le /11/2015

transmise au Préfet le /11/2015

Adoption des délibérations n°2015-004 à 2015-004

**Fin de la séance à 19 heures 15.**

Le Président,



Jean-Claude ROCHE.